

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 17 août 2020, à 19h00, en la salle municipale de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Nathalie Dupuis, mairesse  
Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1  
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2  
Karl Hunting, conseiller au siège no. 3  
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4  
Véronique Blais conseillère au siège no 5  
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

#### OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

#### ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020.
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juillet 2020.
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juillet 2020.
- 5.0 Adoption des comptes payés de juillet 2020.
- 6.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour juin 2020
- 7.0 Dépôt rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019
- 8.0 Période de questions
  
- 9.0 Règlements :
  - 9.1 Adoption Règlement 632 ayant pour but de citer L'« Église Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie de Waterville » à titre d'immeuble patrimonial
  - 9.2 Avis de motion et présentation projet de règlement augmentant le Fonds de roulement de la Ville de Waterville
  
- 10.0 Résolutions :
  - 10.1 Embauche pompiers volontaires
  - 10.2 PIIA – Demande de rénovation # 2020-07-0069 au 450, rue Principale sud
  - 10.3 PIIA - Demande de démolition # 2020-06-0055 au 450, rue Principale sud
  - 10.4 PIIA - Demande de bâtiment accessoire # 2020-06-0056 au 450, rue Principale sud
  - 10.5 PIIA – Demande de rénovation # 2020-07-0071 au 295 à 299, Rue Principale sud
  - 10.6 Mandat gestion et opération réseau aqueduc Earlstown
  - 10.7 Travaux de Réfection de la rue Swanson –Décompte final et réception définitive



- 10.8 Approbation de la liste de destruction des archives
- 10.9 Octroi d'un contrat pour l'asphaltage de diverses rues
- 10.10 Embauche employé régulier voirie

11.0 Varia

12.0 Questions des contribuables

13.0 Levée de l'assemblée

4638-2020-08-17

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**D'**adopter l'ordre du jour déposé avec les ajouts suivants :

- 10.11 Mandat de réalisation des plans et devis – travaux d'élargissement du Chemin Martin.
- 10.12 Projet sentier de la rivière, compensation financière aux propriétaires.

4639-2020-08-17

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 1<sup>ER</sup> juin 2020 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 juillet soit adopté.



**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session extraordinaire du 20 juillet 2020 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé  
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 20 juillet soit adopté.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUILLET 2020**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session extraordinaire du 22 juillet 2020 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 juillet soit adopté.

**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AU 31 JUILLET 2020**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par la conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** les comptes payés et à payer du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2020 soient adoptés :  
Les activités courantes du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2020 : 303,482.11\$  
Les salaires du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2020 : 29,926.81\$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.295.



## **DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUIN 2020**

La secrétaire trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de juin 2020.

## **DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2019**

La secrétaire trésorière dépose le rapport sur la gestion de l'eau potable 2019.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Étienne Ricard : Où est rendu le dossier du sentier?

4643-2020-08-17

## **ADOPTION RÈGLEMENT N° 632 INTITULÉ : «RÈGLEMENT SUR LA CITATION DU SITE DU PATRIMOINE DE L'ÉGLISE « ÉGLISE ASSOMPTION-DE-LA-BIENHEUREUSE-VIERGE-MARIE » DE WATERVILLE»**

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le règlement n° 632 intitulé : «règlement sur la citation du site du patrimoine de l'église « ÉGLISE ASSOMPTION-DE-LA-BIENHEUREUSE-VIERGE-MARIE » de Waterville» soit adopté.

4644-2020-08-17

## **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE LA VILLE DE WATERVILLE**

Gaétan Lafond conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement visant l'adoption d'un règlement augmentant le fonds de roulement de la Ville de Waterville.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.



**EMBAUCHE POMPIERS VOLONTAIRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville possède son propre service de sécurité incendie ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville souhaite procéder à l'embauche de nouveaux pompiers volontaires;

**CONSIDÉRANT** une recommandation du chef-pompier;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**DE** procéder à l'embauche de messieurs Félix-Antoine Massé et Patrick Lanctôt aux postes de pompiers volontaires pour la Ville de Waterville.

**PIIA – DEMANDE DE RÉNOVATION #2020-07-0069 AU 450, RUE PRINCIPALE SUD**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de permis de rénovation a été déposée à la ville de Waterville relativement à la démolition de l'abri attenant et au remplacement du revêtement de toiture de la résidence située au 450, rue Principale sud ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 4.2.2.1 du règlement sur les PIIA no 618 mentionne que les travaux de rénovation et démolition des bâtiments situés dans le secteur rue Principal Sud doivent être analysés selon les critères d'évaluation de l'article 5.3 du même règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif en urbanisme a analysé le projet selon les critères d'évaluation;

**CONSIDÉRANT QUE** le revêtement de toiture sur la toiture principale est en bardeau d'asphalte et que seulement le revêtement de toiture des galeries est en tôle ;

**CONSIDÉRANT QUE** le retrait de la toiture attenante n'aura pas pour effet de dénaturer le bâtiment;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité évalue que les travaux de rénovation et démolition projetés qui consiste à remplacer la toiture de tôle par du bardeau d'asphalte vert et la retrait de l'abri d'auto, respectent les critères du règlement ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au conseil :

- d'autoriser la demande de rénovation en vertu du règlement sur les PIIA 618 afin de remplacer le revêtement de toiture en tôle par du bardeau d'asphalte vert
- d'autoriser la demande de démolition de l'abri attenant au bâtiment



principal en vertu du règlement sur les PIIA 618;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil municipal approuve la recommandation du CCU en :

- autorisant la demande de rénovation en vertu du règlement sur les PIIA 618 afin de remplacer le revêtement de toiture en tôle par du bardeau d'asphalte vert;
  
- autorisant la demande de démolition de l'abri attenant au bâtiment principal en vertu du règlement sur les PIIA 618.

**PIIA – DEMANDE DE DÉMOLITION #2020-06-0055 AU 450, RUE PRINCIPALE SUD**

Ce point est reporté à une prochaine séance

**PIIA –DEMANDE DE BÂTIMENT ACCESSOIRE 2020-06-0056 AU 450, RUE PRINCIPALE SUD (PAS CONFIRMÉ PAR PROPRIÉTAIRE)**

Ce point est reporté à une prochaine séance.

**PIIA – DEMANDE DE RÉNOVATION # 2020-07-0071 AU 295 À 299, RUE PRINCIPALE SUD**

Ce point est reporté à une prochaine séance.

**MANDAT GESTION ET OPÉRATION RÉSEAU AQUEDUC EARLSTOWN**

Ce point est reporté à une prochaine séance.

4647-2020-08-17

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE SWANSON - DÉCOMPTE FINAL ET RÉCEPTION DÉFINITIVE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur Grondin Excavation a réalisé les travaux de réfection de la rue Swanson;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur doit présenter un décompte final afin d'obtenir un paiement final ;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Avizo nous recommande le paiement du décompte no 4 tel que présenté par Grondin Excavation Inc.;



Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le décompte final de Grondin Excavation Inc. au montant de 14 475.23\$ taxes incluses incluant le paiement de la remise de 5% de retenue ainsi que de la retenue spéciale de 2 940\$ pour les bordures, pour les travaux de réfection de la rue Swanson, et d'approuver la réception définitive tel que recommandé par Avizo.

4648-2020-08-17

#### **APPROBATION DE LA LISTE DE DESTRUCTION DES ARCHIVES**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 de la *Loi sur les archives*, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

**CONSIDÉRANT QUE** la secrétaire-trésorière ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal.

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

D'approuver la liste de destruction des archives, déposée en annexe, préparée par Michel Hamel, de HB archivistes, s.e.n.c. et datée du 2020-07-30 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.

4649-2020-08-17

#### **OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ASPHALTAGE DE DIVERSES RUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville procédera à l'asphaltage de diverses rues ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a procédé à un appel d'offre public pour l'asphaltage ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a reçu des soumissions de 3 firmes différentes se décrivant comme suit ;

Firme	Montant avant taxes	Montant avec taxes
-------	---------------------	--------------------



Eurovia Québec Construction inc.	163 103.94\$	187 528.76\$
Sintra inc.	170 999.66\$	196 606.86\$
Pavage Maska	176 854.46\$	203 338.41\$

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission de Eurovia Québec Construction inc. représente la soumission la plus basse conforme ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**D'**octroyer un contrat à Eurovia Québec Construction Inc. pour un montant de 163 103.94\$ plus taxes pour l'asphaltage des sections 1 à 6 tel que prévu et décrit dans le devis d'appel d'offre du 20 juillet 2020 ;

**De** financer ces travaux par le programme PPA-CE, le budget d'asphalte et le surplus de l'exercice ;

**D'**autoriser le paiement de la dépense, sur réception des honoraires, selon les étapes prévues au devis, et ce jusqu'au montant maximal autorisé.

4650-2020-08-17

#### **EMBAUCHE EMPLOYÉ RÉGULIER VOIRIE**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste temps partiel (32 heures par semaine) créé par l'entente #6 de la Convention collective des cols bleus présentement en vigueur ne convient plus ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville désire transférer la personne embauchée dans le cadre de l'entente #6 de la Convention collective des cols bleus à un poste régulier prévu à la Convention collective ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

**De** transférer la personne embauchée dans le cadre de l'entente #6 de la Convention collective des cols bleus, monsieur Shawn Hunting, à un poste régulier prévu à la Convention collective.

4651-2020-08-17

#### **MANDAT DE RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS - TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN MARTIN**

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville doit procéder à l'élargissement de deux sections de virage sur le chemin Martin afin de permettre la circulation de camions à lait;





**ATTENDU QUE** le règlement d'emprunt adopté par le conseil le 22 juillet 2020 pour l'exécution de ces travaux a reçu l'approbation du MAMH le 14 août 2020 pour un montant n'excédant pas 31 496\$ ;

**ATTENDU** l'offre de la firme « Les Service EXP Inc. » au montant de 6 500\$ plus les taxes applicables, pour la réalisation des plans et devis pour l'élargissement de deux sections de virage sur le chemin Martin;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond

Appuyé par le conseiller Gordon Barnett

Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville mandate la firme « Les Service EXP Inc. » à la réalisation des plans et devis pour l'élargissement de deux sections de virage sur le chemin Martin pour un montant de 6 500\$ plus les taxes applicables.

4652-2020-08-17

**SENTIER DE LA RIVIÈRE, COMPENSATION FINANCIÈRE AUX PROPRIÉTAIRES.**

**CONSIDÉRANT** l'importance de donner accès à la rivière et aux espaces naturels en général ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire réaliser un sentier pédestre le long de la rivière Coaticook;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet a été mainte fois demandé par la population lors des consultations qui ont menées à la planification stratégique de 2012-2020 et la politique famille et des aînés 2013-2019 et 2020-2024

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accordé une subvention de 96 933\$ pour la réalisation de ce sentier ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est conforme à la réglementation municipale et que celle-ci est en concordance avec le schéma de la MRC ;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville a obtenu l'autorisation de la Commission de Protection du territoire Agricole pour la réalisation de ce projet;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires visés par ce projet ont acceptés l'ensemble des travaux et s'engagent suite à la réalisation de ceux-ci à signer une entente à long terme ou une servitude notariée d'utilisation et d'entretien à la Ville pour assurer la pérennité du sentier et son accessibilité pour la population générale;

**CONSIDÉRANT QU'**il est permis de compenser financièrement les propriétaires afin d'assurer leur engagement et ainsi garantir la réalisation de ce projet important pour la population;

**CONSIDÉRANT QUE** le calcul de cette compensation financière sera proportionnelle à la distance utilisée pour les besoins du sentier;



Il est proposé par la conseillère Carole Chassé  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**DE** compenser financièrement les propriétaires concernés en fonction de la distance utilisée par le sentier;

**DE** payer les montants suivants aux propriétaires concernés par ce projet lors de la signature des ententes ou servitudes pour assurer la réalisation du projet :

- Brave transport inc : 3 398\$ ( 9.8% du sentier)
- Les Placement A.C.M.B. Inc. : 1768 \$ (5.1% du sentier)
- 9227-7060 Québec Inc. : 18 988 \$ (54.9% du sentier)
- James Sweeny et Heather Thomson: 3 296\$ (9.5 % du sentier)

## **VARIA**

### **QUESTION DES CONTRIBUABLES**

Étienne Ricard : De quelle église s'agit-il?  
Réponse : celle en face du Collège

4653-2020-08-17

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h22

\_\_\_\_\_  
Nathalie Dupuis, mairesse

\_\_\_\_\_  
Nathalie Isabelle, directrice générale

